



US CONCARNEAU 2EME EDITION TOURNOI FUTSAL U13 FEMININES MARDI 27 DECEMBRE 2022 – GRANDE HALLE DU PORZOU

Règlement

Article 1 :

Le nombre de joueurs autorisés, sur le terrain est de **5 (dont 1 gardienne de but) + 2 remplaçantes**. Peuvent y participer les joueuses nées en 2011-2010 (U13F-U12F) et également 2012 (U11F).

Il est autorisé d'utiliser dans son effectif des **7 joueuses**, un maximum de 2 joueuses extérieures (autorisation du club, pièce d'identité et licence du joueur sont à présenter).

Article 2 : La taille des buts

Buts de 3m x 2m.

Article 3 :

La durée des rencontres de poule est de 9 minutes en phase de poule (sans changement de côté) et de 12 minutes en phase éliminatoire.

Chaque équipe doit être prête à se présenter sur le terrain 3 minutes avant la fin du match précédent, aucune perte de temps ne sera tolérée. Une chambre d'appel permettra l'accueil des équipes.

Une équipe non présente en chambre d'appel sera déclarée forfait.

Article 4 :

L'attribution des points se fera de la manière suivante :

3 points pour un match gagné
2 points pour un match nul
1 point pour un match perdu
0 point en cas de forfait

Article 5 :

Le tournoi réunira 16 équipes, réparties en 4 poules de 4.

A la fin de chaque poule, un classement général sera établi :

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} seront qualifiées pour la phase Honneur (1/4 de finale)

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} pour la phase Espoir. (1/4 de finale)

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par :

1. le goal-average particulier.
2. le goal-average général.
3. la meilleure attaque.
4. la meilleure défense.
5. Les tirs au but (3tirs).

Article 6 :

La feuille de match (Noms, Prénoms, Numéros de licence) est à remettre avant le début du tournoi, accompagnée d'un justificatif de licence (peut se faire via l'Application Footclub Compagnon) pour chaque joueur.

Article 7 :

Il est demandé à chaque équipe d'avoir 2 jeux de couleurs de maillots. L'équipe nommée en second dans le programme devra changer de tenue si l'arbitre estime que l'on ne peut clairement distinguer les couleurs des 2 équipes.



Article 8 : Fautes et comportement

Contacts (pas de charge) et tacles interdits (même le gardien de but). Seul le tacle de récupération est autorisé à condition qu'il n'y a aucun adversaire à proximité.

Toutes les fautes (adversaires à 5 mètres) sont sanctionnées d'un CFD.

Toute faute grave implique un pénalty à 6 mètres quel que soit l'endroit de la faute.

Tous les coup-francs doivent être exécutés dans un délai de 4 secondes suite au coup de sifflet. Ce délai dépassé, un CFD est accordé pour l'équipe adverse.

Un carton jaune signifie une expulsion temporaire de 1 minute. Un carton rouge signifie une expulsion définitive de la rencontre.

Passé volontaire/Ballon à la main

Non tolérée → CFD sur l'arc de cercle de la surface de réparation au point le plus proche de l'endroit où le gardien s'est saisi du ballon.

Relance gardien de but

Main ou pied sur ballon au sol

4" pour effectuer la remise en jeu → CFD sur la l'arc de cercle de la surface de réparation au point le plus proche où le gardien s'est saisi du ballon.

Coup de pied de but

Par gardien de but uniquement à la main à l'intérieur de la surface de réparation.

Touches

Article 9 : Quelques précisions

- 1) Le changement de joueur est autorisé à tout moment sans limitation et sans consultation de l'arbitre au niveau de la zone prévue à cet effet. Le joueur ne peut entrer sur le terrain qu'à partir du moment où son partenaire est sorti (carton jaune, expulsion de 1 minute).
- 2) Chaque éducateur a pour obligation de coacher son équipe dans sa zone technique.
- 3) Tout but marqué directement d'une remise en touche n'est pas valable. Un coup pied de but sera accordé à l'équipe défendante.
- 4) Si le ballon touche le plafond, la remise en jeu se fera par une remise en touche à la verticale sur la ligne de touche la plus proche en faveur de l'équipe qui n'a pas touché le ballon en dernier.
- 5) La fin du match se fait au buzzer. Un but marqué sur une frappe déclenchée avant le buzzer ou au moment du buzzer est validé.

Article 10 :

Le comité d'organisation est le seul habilité à prendre les décisions qui s'imposent en cas de contestation ou de situation litigieuse.

Le club de l'US CONCARNEAU décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol durant la journée.

Joueurs, Educateurs, Arbitres, Parents, nous sommes ici pour vivre un moment sympathique. Merci par avance.

Le Comité d'Organisation de l'US CONCARNEAU